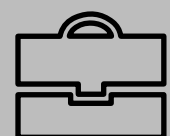


1085 ÉLÈVES



652

AU COLLÈGE



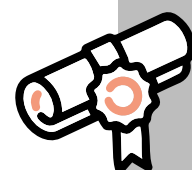
331

EN LYCÉE
GÉNÉRAL

64



EN LYCÉE
PRO.



RÉSULTATS AUX EXAMENS 2023

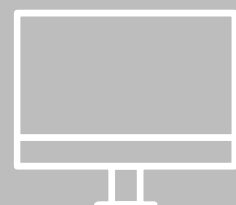
100%

CAP SIGNALÉTIQUE
ET DÉCORS GRAPHIQUES

BAC PRO AMA
COMMUNICATION VISUELLE
PLURIMÉDIA

2022-2023 **INVESTISSEMENT**
DE
21 000 €

 **OBJECTIF 2024**



1 ORDINATEUR
PAR ÉLÈVE
EN SECONDE

TAXE D'APPRENTISSAGE

Nous avons besoin de vous !

2023-2024

EN 2023,
VOTRE PARTICIPATION
A CONTRIBUÉ :

/ Au renouvellement du mobilier
de la salle d'infographie et de
l'atelier CAP.

/ À l'achat de licences Adobe.

/ Au renouvellement de stock
des matériaux types vinyles
adhésifs, papiers et PVC utilisés
dans le cadre de projets.

/ À l'achat de matériels
d'exposition des projets élèves.

MERCI !

NOS FORMATIONS :

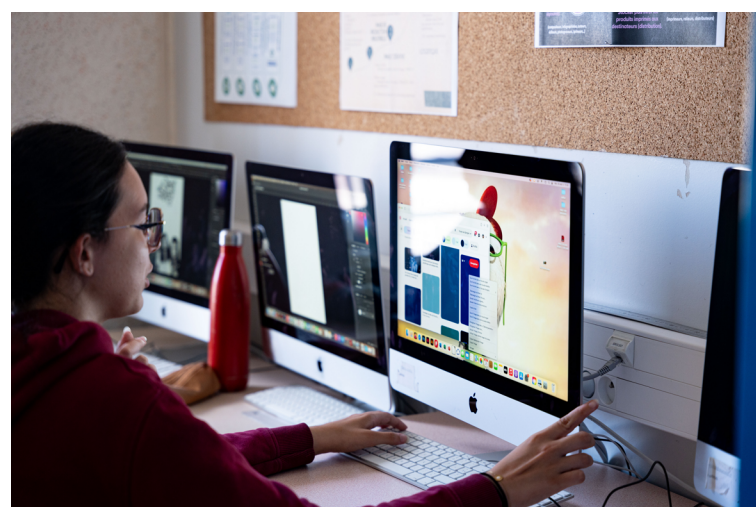
CAP Signalétique & Décors Graphiques

BAC PRO AMA Communication Visuelle Plurimédia

» " NOS PROJETS POUR DEMAIN... "

2024-2025

«Afin de toujours mieux répondre aux attentes de formations des entreprises, notre lycée professionnel continue de s'équiper afin de conserver un outillage numérique et technique à la pointe.»



➞ Soutien des projets et des partenariats au sein des deux filières.

➞ Poursuite de l'équipement d'ordinateurs avec logiciels pour les élèves du lycée professionnel.

➞ Poursuite du développement de notre **Atelier CAP** et de notre **salle Infographie** en **BAC PRO**.

➞ Souhait de création de nouveaux espaces de travail collaboratifs.



➞ L'accompagnement à l'ouverture de nouvelles filières professionnelles et formations ponctuelles.

» VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Toutes les entreprises sont assujetties à la Taxe d'Apprentissage. Depuis le 1er Janvier 2020, cette taxe reste sur le taux de 0,68% de la masse salariale de l'année.

13% de ce montant pourront être reversés aux établissements scolaires qui ont des formations professionnelles (statut scolaire).

LES MODALITÉS 2024

- ➞ Calculer le montant dû au titre de la masse salariale 2023;
- ➞ Déclarer et payer ce montant à l'URSSAF ou à la MSA via la DSN d'avril 2024;
- ➞ Le répartir vers le ou les établissements d'enseignement, les organismes d'insertion ou d'orientation professionnelle de votre choix via la plateforme SOLTéA;



1^{ère} RÉPARTITION

Du 27 Mai au 2 Août 2024

2^{ème} RÉPARTITION

Du 12 Août au 4 Octobre 2024

POUR NOUS RETROUVER :
IDENTIFIANT RNE - 0850077X

Pour tout renseignement contacter M. RETAIL
02 51 56 82 24 - economat@su85.fr
SIRET - 78 642 086 900 053

